

## Déclaration liminaire FO

Ce gouvernement maltraite les fonctionnaires en ne leur offrant comme seule perspective d'avenir que le gel de la valeur du point d'indice, des suppressions de postes avec 2163 annoncées pour 2021 à Bercy qui payera encore le plus lourd tribut, des mobilités forcées... et des coupes budgétaires dans les crédits d'Action sociale, notamment celui des associations.

AU CNAS d'hier, des évolutions majeures ont été discutées dont celle du réseau local.

Bercy veut réorganiser le réseau des délégations à l'échelon régional, avec comme pilote les responsables des structures régionales d'appui (SRA), ex correspondant CHORUS. De fait la mission des délégués sera redéfinie.

Rappelons qu'à l'arrivée de Chorus, les délégués ont dû s'adapter à travailler autrement, certaines mises à disposition n'ont pas été renouvelées et les départs en retraite n'ont pas été remplacés.

Pour le 44, un premier emploi a été supprimé en 2015. Depuis cette date, 2 emplois ont été arbitrairement affectés à la mission CHORUS contre l'avis du CDAS44.



A ce jour, le remplacement de l'assistant de délégation parti fin 2019 n'est pas assuré et aucune réponse de

Bercy à notre vœu sur le sujet.

Tout cela résulte de la réforme de 2011 qui initiait le démantèlement du réseau de l'action sociale ministériel par la réduction de moyens humains et financiers !

Au-delà d'une réforme sous le prisme budgétaire, dont nous avons hélas l'habitude depuis plusieurs années, l'étape actuelle est une manœuvre à peine masquée de la dilution de l'action sociale ministérielle dans l'interministérialité.

Le réseau départemental a pour finalité d'être au plus près des agents et des services économiques et financiers. La régionalisation est à cet égard un contresens, qui plus est, en désaccord avec le discours gouvernemental sur les territoires. Ce projet est corrélé aux travaux en cours au niveau de la fonction publique, où nous le savons le maître mot est la mutualisation des moyens et des crédits de l'action sociale.

Pour **FO**, l'action sociale ministérielle se doit d'avoir un réseau départemental, son maintien avec des moyens

budgétaires et humains à la hauteur, est plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel où de multiples restructurations sont en cours.

**FO** continue de revendiquer :

- Le maintien des trois associations indépendantes et autonomes,
- Aucun plan social dans les associations,
- L'amélioration des prestations,
- Le maintien d'un réseau au plus près des agents à savoir au niveau départemental,
- La création de poste d'assistant de délégation là où certaines délégations en sont dépourvues et en ce qui concerne le 44, le remplacement du poste vacant depuis fin 2019
- Le maintien du lien hiérarchique des délégués avec SRH3 et non par les SRA,
- le maintien d'une offre vacances-famille et vacances-enfants riche et variée, à des tarifs sociaux.

## Crédit d'Actions Locales 2020

La situation sanitaire a bien évidemment des conséquences sur les activités proposées aux bénéficiaires de l'Action sociale.

## Arbre de Noël



Il est annulé, COVID19 oblige !

Le prestataire retenu (Fête foraine de Noël) garde l'acompte de 18 000€ (qui serait perdu si le CDAS

décidait de ne pas reporter en 2021).

Il faut espérer que la société sera toujours en mesure de le faire à cette date ...

Après discussion pour tenter de trouver un autre prestation à offrir aux enfants (mais qui présentait toujours tel ou tel inconvénient), le CDAS a finalement voté à titre très exceptionnel (car cela à l'encontre des principes des représentants des Personnels très attachés au moment de convivialité qu'est l'Arbre de Noël!) l'octroi d'une e-carte de 35€ pour les enfants de 0 à 14 ans. Espérons que cela ne vaudra que pour 2020.

## Repas de Noël des retraités



Pour les mêmes raisons, le repas prévu sur le Nautilus ne pourra pas avoir lieu. La délégation cherche une solution avec le prestataire de la restauration.

Ce serait bien car nombreux sont les retraités isolés : ce moment de retrouvailles de fin d'année leur mettrait du baume au cœur. Mais il faut faire en sorte que les mesures sanitaires soient respectées. A suivre.

### Astérix (13-14 ans)

Prévu au printemps, la sortie aura finalement lieu le 29 octobre. 21 inscrits actuellement. Les représentants des personnels ont obtenu que les matériels de protection (4 masques pour la journée, gel, désinfectant,..) soient prévus.

### Utilisation du solde du budget (aux environs de 16 000€)

La discussion a été longue et les propositions nombreuses. Initialement, était recherchée une action à destination des actifs qui auront été les plus défavorisés cette année.

Mais chacune des idées s'est heurtée à la dure réalité sanitaire. Finalement sur proposition de **FO**, une recherche va être faite pour les enfants qui auraient besoin d'un soutien scolaire : nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés nées de la période de confinement. La délégation va creuser cette piste (frais d'inscription sur un site par exemple).

### Bilan Crédits Action Locales 2019

	2016	2017	2018	2019
<b>Enfants</b>	3 744	3 738	3 738	3 606
<b>Actifs</b>	1 845	2 035	2 032	2 035
<b>Retraités</b>	3 669	3 805	3 886	4 000
<b>Totaux</b>	9 258	9 578	9 656	9 641

### Rappel de l'apport annuel dans le budget /catégorie

	Enfants	Actifs	Retraités
Apports	36,82 €	9,57 €	3,19 €

### Résumé des Actions en 2019

	réunions	Sorties	Sejours	
			EPAF	Hors EPAF
Nombre	1	15	1	1
Enfants		319	0	12
Actifs		434	0	31
Retraités	180	178	44	0
Coût total	1 654 €	40 189 €	25 566 €	3 859 €
Subvention sociale	1 654 €	26 806 €	2 644 €	1 345 €

### Nombre d'enfants bénéficiaires de l'action sociale 44

Age	0-3	4-5	6-11	12	13-14	15-17	Total
Nombre	264	182	688	133	296	472	2035

### Arbre de Noël 2019

- X 1186 participants (parents et enfants)
- X 41 enfants de la Croix-Rouge invités
- X Coût global : 68682 € (dont 16 282€ pour spectacle, 21231 € pour la location de la salle, 2619€ pour les chocolats, 37954 € pour les animations, 1286€ pour le car, 1834€ à



la SACEM, etc)

- X Cartes cadeaux de 30€ pour les 0-3 ans (X292 => 8760€) et 25€ pour 13-14 ans (X271 => 6775 €).

### Berceaux



- X 36 demandes dont 19 satisfaites,
- X Nombre de berceaux : de 9 à 16 à Babilou selon la période de l'année, 6 au Petits chaperons rouges, 2 à la Maison Bleue.

### Restauration

- X 2 restaurants financiers (Marsauderie et Français libres),
- X 3 restaurants inter-administratifs (Quai de Versailles, Cambronne et Doumergue, ce dernier étant désormais fermé du fait des travaux sur ce site),
- X 22 conventions avec des restaurants dont 8 à Nantes, 5 à St-Nazaire, 2 à Rezé, 2 à Guérande, ...)



### Logements

Nombre de :	F1	F2	F3	F4
Demandes	1	29	9	8
Logements	0	4	5	0

### Subventions interministérielles pour séjours enfants

	Jours	Bénéficiaires
Centres aérés	412	43
Maisons familiale ou villages familiaux	82	7
Classes de découvertes (mer, neige ou nature)	17	3
Colonies de vacances	62	9
Centres de vacances pour adulte ou enfant en situation de handicap	42	5
Séjours linguistiques	19	2

### Rapport d'activité du service social 44

- X 2 assistantes sociales dans le 44 (130 sur tout le territoire)
- X 2 permanences par mois à Cambronne, 1 à Saint-Nazaire et 1 à la DSFiPE
- X 144 dossiers en 2019 dont 86 % actifs, 14 % pensionnés, 119 femmes/60 hommes, en majorité dans la tranche 45-64 ans, 41 % cadres C et 31 % B,
- X Sujets : budget, vie professionnelle, santé, logement, vie familiale, secours financiers, ...
- X Aucune dossier d'appui technique et interventions dans les collectifs de travail mais c'est un nouveau dispositif.



Un GT a eu lieu le 6 octobre au sujet de la participation de l'action sociale dans les activités. Les précédentes propositions posant problème à la délégation, il a été entériné de revenir à un système plus simple basé sur le quotient familial comme par le passé, mais favorisant davantage les petits quotients. A revoir en novembre avec une analyse chiffrée (sur la base de 2019).

<b>FO</b> au CDAS	Hayette MANSOURI	Delphine LAOT-PAUL	Chrystelle TONNELIER
-------------------	------------------	--------------------	----------------------